L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 27 JUIN.

FEUILLETON.

LE SERMENT DE MADELEINE,

PAR

CHARLES DESLYS.

XVII.

LA TUTELLE.

—Dame Madeleine! lui dit-il, ah! ma pauvre dame Madeleine, arrivez donc! Je crois que maître Jean se meurt!

Hélas! il ne disait que trop vrai. Le malade venait d'avoir sa dernière crise, courte, mais terrible. Puis il était retombé dans un abattement complet, dans une effrayante torpeur.

Quelques instants plus tard, le médecin arriva.

—C'est, dit-il, l'agonie qui commence. Petit-Pierre courut chercher le curé. C'était un digne prêtre, un vieillard à cheveux blancs. Michaud avait repris connaissance; il le reconnut. Toute sa confession se résuma dans ce cri du cœur:

—Ce n'était pas moi! Dieu le sait bien que je n'ai jamais fait de mal à personne!

—Je le sais aussi, répondit le prêtre, et viens, Jean Michaud, t'ouvrir le ciel, où les âmes de ceux qui ont injustement souffert ici-bas trouvent enfin le repos, la vraie justice.

Le moribond reçut les derniers sacrements; il parut rasséréné.

Mais presque aussitôt, sur son visage déjà contracté par la suprême épreuve, on put lire une nouvelle angoisse.

Non pour lui-même, mais pour les êtres chéris qui seuls allaient rester sur la terre.

— Ah! se prit-il à sangloter tout à coup, ah! ma femme! mes pauvres enfants!

Jeannette et Petit-Pierre, éperdus, se jetèrent dans ses bras.

— Courage, dit Madeleine et compte sur moi, Jean. Ta veuve poursuivra la tâche qu'elle s'est imposée.... Un jour, je te le jure encore, hommage sera rendu à ta mémoire.... et ce nom que tu nous laisses, il y aura gloire à le porter!

L'instant qui précède la mort est souvent un instant de calme. Jean Michaud bénit ses enfants et leur mère. Un dernier embrassement les rassembla sur son cœur. Puis, ils se rejetèrent en arrière, épouvantés. L'agonisant râlait, hagard et livide. Un cri déchirant s'échappa de ses lèvres. Il voulut se redresser, battant l'air de ses deux mains. Il les reporta à ses tempes, comme si quelque chose s'y brisait tout à coup.

Enfin, il retomba, immobile, l'œil fixe, la bouche ouverte et presque souriante. C'était fini.

....

A l'enterrement, il y eut beaucoup de monde.

Curiosité. Remords. Quelques amitiés fidèles.

Lorsque les assistants se furent retirés, la veuve et les orphelins restèrent seuls auprès du tertre funéraire.

Barnabé, le dernier disparu, venait d'y planter une croix.

Sur cette croix de bois noir, rien qu'un nom: Jean Michaud.

C'était le soir. Le temps s'adoucissait. Un rayon du soleil couchant perça les nuées, vint jusqu'à la tombe.

Les enfants et leur mère s'étaient agenouillés, priaient. Madeleine enfin se releva tout en larmes, mais avec le calme; avec la dignité d'une douleur contenue, d'une résolution à toute épreuve.

Sans qu'une parole montât de son cœur à ses lèvres, la main étendue vers la croix, les yeux levés vers le ciel, elle renouvela son serment.

Puis, tenant ses deux enfants par la main, elle sortit du cimetière.

Un cavalier passait en ce moment sur le chemin.

A la vue de cette famille en deuil, il arrêta sa monture.

C'était le notaire Labarthe.

Depuis les assises, le chef du jury paraissait vivement s'intéresser à Jean Michaud.

—Mon Dieu!.... s'écria-t-il, mais qu'est-il donc arrivé?

—Jean Michaud est mort à la peine! répondit-elle.

Il y eut un silence. Labarthe semblait réfléchir.

Puis, avec l'accent d'une profonde pitié, presque aussi ému, presque aussi pâle que Madeleine:

—Vous savez, lui dit-il, que ma femme est sœur de Delphine, la fiancée de votre fils Justin. C'est une sorte de parenté entre nous. Louise ira demain vous voir.

Suivant la promesse de Labarthe, les deux filles du capitaine Lambert rendirent visite à la veuve de Jean Michaud.

Elles la trouvèrent dans cet état d'accablement qui succède d'ordinaire aux trop vives douleurs.

—Vous nous connaissez, n'est-ce pas? dit Louise. Disposez de ma sœur et de moi.... Nous serions heureuses de pouvoir vous être utiles.... Mettez à l'épreuve notre dévouement.... Ayez confiance.... toujours!.... Ne vous manque-t-il rien? Que comptez-vous faire?

—J'ai mon projet, répondit enfin Madeleine, mais pour l'exécuter.... merci.... personne ne saurait me venir en aide.

En parlant ainsi, sa voix était sourde et son attitude farouche. A peine avait-elle relevé les yeux.

Delphine lui prit les deux mains, et les serrant dans les siennes:

— Ne vous souvient-il plus, lui dit-elle, que je dois être un jour la femme de Justin et que, par conséquent, déjà je suis un peu votre fille.

Ce doux et touchant appel trouva le chemin du cœur de Madeleine.

—Pardon! s'écria-t-elle, tandis que des larmes de reconnaissance descendaient sur son visage. Pardon, mademoiselle.... et vous aussi, madame, car vous êtes bonnes toutes les deux.... oui, bien bonnes.... Mais il ne me faut rien.... là.... vrai.... rien!

— Pour vous même peut-être, reprit Mme Labarthe, mais ces deux pauvres enfants....

Et déjà elle embrassait Jeannette. Delphine attira vers elle Petit-Pierre, qui ressemblait à Justin.

Louise continua d'insister. C'était alors une femme de trente ans. Dans son regard se lisaient la droiture et la bonté. Une haute raison dictait ses paroles, auxquelles Delphine ajoutait de temps en temps quelque mot venu du cœur.

Déjà Madeleine se laissait gagner, lorsque Raynal parut sur le seuil.

—Madeleine, dit-il, pourquoi ne pas m'avoir prévenu? Sans un hasard qui m'amenait à Mirecourt, j'ignorerais encore votre nouveau malheur. Il vous faut un conseil.... et me voici.

Elle le regardait, ne comprenant pas encore.

—Votre mari a-t-il fait un testament? demanda l'avocat.

—Est-ce que nous pensons à ces choses-là! répondit la veuve de l'artisan.

—Je m'en doutais, fit Raynal. En ce cas, nous devons tout d'abord songer à vos enfants et leur choisir un tuteur.

—Un tuteur.

—La loi l'exige.

—Mais pourquoi?

—Pour recueillir, administrer le bien de leur père.... et la succession d'Anselme.

A ce nom, qui la fit tressaillir, Madeleine s'écria:

—Nous y avons renoncé! J'y renonce!

—Permettez, répliqua Raynal, les enfants sont mineurs, vous n'en avez pas le droit. Oubliez-vous, d'ailleurs, votre serment?

—Non, je ne l'oublie pas! dit-elle.

—Eh bien, poursuivit-il, le jour où vous l'aurez tenu, cette fortune n'aura plus rien que d'honorable. Qui donc ne la considérerait pas comme la juste récompense de votre dévouement! Jusque là, n'y touchons pas, soit! mais que les garanties légales la réservent à vos enfants; c'est leur avenir.

Après quelques autres explications du jeune avocat, la veuve resta pensive. Puis, relevant tout à coup la tête:

—Ce tuteur, dit-elle, pourquoi ne serait-ce pas vous, monsieur Raynal?

—Je suis bien jeune, répondit-il, et peut-être Epinal est-il un peu trop loin de Vittel. Non, j'ai mieux à vous proposer.... un voisin.... Il remplirait dignement cette tâche.

— Qui donc?

— Labarthe.

— Mon mari! fit Louise.

— Mon beau-frère! ajouta Delphine.

— Il a déjà la procuration de Justin, s'expliqua Raynal, j'espère qu'il se chargerait également des intérêts de Petit-Pierre et de Jeannette.

— Je l'y déciderai, répondit Mme Labarthe. Il doit venir me prendre chez mon père. Jusqu'à quelle heure restez-vous ici, monsieur Raynal?

— Jusqu'à ce soir.

— Eh bien, à ce soir, Madeleine, à ce soir, mes enfants! Je compte vous donner un tuteur qui sera pour vous un second père.

Et Louise disparut avec Delphine.

Quelques instants plus tard, le juge de paix arriva.

Pendant les formalités, Raynal eut avec Madeleine un long entretien secret.

Il fut interrompu par le retour de Mme Labarthe.

Son mari l'accompagnait.

La mère de Louise avait dû lui toucher le cœur, car il paraissait ému.

— J'accepte, dit-il, la tutelle.

Puis, lorsque le juge de paix et les témoins se furent éloignés après avoir rempli leur mission:

— En vertu de mon nouveau titre, dit-il à Madeleine, puis-je vous demander quels sont vos projets?

Elle se tourna vers Raynal, comme le priant de répondre pour elle.

— Mme Michaud, s'expliqua-t-il, a résolu de gagner sa vie par le travail.

— Quel travail? demanda le notaire.

— Elle compte, dit l'avocat, reprendre la mercerie, de la [illegible].

— A Vittel?

— Non, ce serait un petit commerce ambulant. Elle irait dans toutes les foires et marchés des Vosges.

Louise intervint.

— Ne serait-ce pas bien fatigant, observa-t-elle, et pour une femme jeune encore, seule....

— J'aurai Petit-Pierre avec moi, l'interrompit Madeleine.

Cependant, Mme Labarthe insistait.

Raynal, à son tour, interrogea du regard Madeleine, afin d'en obtenir l'autorisation de dire toute la vérité.

Les enfants, conduits par Delphine, s'éloignèrent quelque peu.

— Vous savez, dit alors l'avocat, quel est le but poursuivi par Mme Michaud. Elle a tacitement exploré les alentours; elle veut, à la faveur de ce négoce, étendre plus loin ses recherches.

— Quoi! fit Labarthe, tel est le motif....

— Oui!.... murmura Madeleine avec une sombre énergie.

— Sa détermination, ajouta Raynal, est irrévocable.

— On ne saurait l'en blâmer, reconnut le notaire.

— L'en blâmer! se récria chaleureusement la jeune femme, mais je dis donc que c'est admirable, sublime! Courage et persévérance, Madeleine! Oh! vous réussirez, car Dieu vous doit cette revanche!

Labarthe semblait désapprouver du geste cet enthousiasme.

En se relevant, Louise poursuivit:

— Madeleine, on ne vous détournera donc plus de votre dessein? Partez, partez avec Petit-Pierre.... Mais que ferons-nous de Jeannette? Elle ne saurait vous accompagner, elle est si jeune!

— Oui, murmura la mère, pas encore dix ans.

Puis, après un silence:

— Elle a déjà passé quelques mois au couvent; elle y rentrera.

Mme Labarthe parut frappée d'une inspiration soudaine.

— Permettez, dit-elle, que je me consulte un instant avec mon mari.

Ils s'éloignèrent de quelques pas. Quelques paroles s'échangèrent entre eux à voix basse. Une généreuse animation dictait celles de la jeune femme. Lui, d'abord étonné, hésitait. Il parut consentir enfin. Louise, heureuse et triomphante, se hâta de revenir vers Madeleine.

— Nous n'avons pas d'enfants, lui dit-elle, et c'est mon seul chagrin.... Un grand chagrin! J'ai tenté les [illegible] de la maternité.... Confiez-moi, donnez-moi Jeannette.... Je l'élèverai, je l'aimerai comme si elle était ma fille....

— Quoi! fit la pauvre mère, toute émue....

— Je vous en supplie! acheva Mme Labarthe; et l'obligée de nous deux, celle qui devra de la reconnaissance à l'autre, ce ne sera pas vous, Madeleine!

Rien de sincère, rien d'entraînant comme Louise, tandis qu'elle prononçait ces paroles.

Elles avaient frappé l'oreille de Jeannette qui, peu à peu, s'était rapprochée.

Regardant la dame avec de grands yeux inquiets, elle finit par se jeter au cou de sa mère.

—Vous voyez! dit en l'embrassant celle-ci:

Louise allait répondre, mais Raynal, l'arrêtant du geste, s'adressa lui-même à l'enfant.

—Jeannette, lui dit-il, tu sais que je te porte une grande amitié. Tu m'aimes aussi, n'est-ce pas?

—Oui! avoua-t-elle.

—Eh bien, poursuivit-il, aie confiance dans ce que je vais te dire. Ecoute.... Ta mère va quitter le pays.... et, comme elle ne peut pas t'emmener avec elle, il faudrait te remettre au couvent. Crois-moi, la maison de Mme Labarthe te sera plus douce.

Louise ajouta:

—Nous aurons bien soin de toi, va! Et puis, ce n'est pas pour toujours.... Bientôt, peut-être, nous te rendrons à ta mère. Elle viendra souvent te voir.... N'est-ce pas?

Ce dernier mot s'adressait au mari, qui ratifia l'engagement par un signe affirmatif.

Pour toute réponse, Jeannette pleurait.

—Sois raisonnable! lui dit Raynal. Voyons! .... comme gage que tu consens, et de bon cœur, donne-moi la main.

Elle finit par obéir.

—Affaire conclue! s'écria le jeune avocat.

Mme Labarthe eut voulu tout de suite emmener sa fille adoptive.

—Oh! — pas encore! — fit la mère. Dans quelques jours, lorsque nous partirons, son frère et moi, je la conduirai chez vous en passant.

Un instant plus tard, les étrangers se retirèrent.

Le tuteur causait avec l'avocat. Delphine avait passé son bras sous celui de Louise, et lui disait:

—Oh!.... c'est bien.... c'est bien ce que tu fais là, ma sœur!

Dès le lendemain, la veuve de Jean Michaud s'occupa des préparatifs nécessités par son projet.

Barnabé en reçut à son tour la confidence.

—J'avais deviné, répondit-il; mais moi, quelle tâche me réservez-vous donc? Oh! je veux en être!

Madeleine ouvrit le secrétaire, y prit un petit sac.

—La preuve que je ne t'oubliais pas, mon garçon, lui dit-elle, c'est que voici de l'argent qui t'est destiné.

—De l'argent! se récria-t-il, avec un accent de reproche, vous m'offrez de l'argent....

—Et tu ne le refuseras pas, interrompit-elle en s'assurant du regard que personne ne pouvait les entendre, car c'est pour aller à Paris.

—A Paris! moi! fit-il, de plus en plus étonné, mais comment pourrais-je vous y être utile?....

Parlant plus bas encore, elle lui répondit:

—Tout en travaillant de ton état, tu retrouveras Gandoin.

—Ah! murmura-t-il, je comprends......

—Tu l'observeras sans qu'il en prenne ombrage, conclut Madeleine, et si quelque chose dans sa conduite te parait suspect, au moindre indice, écris-moi.... j'irai!

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi Soir, 26 juin 1872.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
22 Juin........	$ 922,531 55	$143,710 96
24 "	751,006 78	113,318 32
25 "	1,067,745 76	210,781 90
26 "	839,945 55	162,612 53
Jusqu'à présent cette semaine,	3,581,229 64	630,423 71
Même temps la sem. dernière,	3,309,631 39	478,262 75
Total de la sem. dernière	4,805,092 66	779,755 74
Total de la sem. précédente	5,640,195 85	1,119,094 71

Le calme a régné dans presque tous les départements. Les offres n'ont pas été nombreuses dans les banques et il s'est fait peu de chose dans les rues. Nous cotons encore: à 10 pour cent par an les situations de premier ordre ou les excellentes garanties collatérales, 11 à 12 les non moins bons qui ne peuvent guère être considérés comme étant de second ordre; 12 à 15 ceux de second ordre,—à 10 le papier hypothécaire de premier ordre et 12 à 15 celui de second ordre. On a négocié, aujourd'hui, $3500 et $5500 de papier hypothécaire de premier ordre.

L'or a ouvert à 112 5|8 à 112 7|8 contre 113 3|8 à New-York, et, après de faibles transactions, a fermé à 112 5|8 à 113 contre 113 3|8 à New-York, où il avait, dans l'intervalle, touché 113 1|4. Les ventes annoncées comprennent $53,000, dont $7000 (1000, 1000, 3000 et 3000) à 112 5|8, $35,000 (10,000 et 15,000) à 112 3|4, $17,000 (1000, 3000, 2000, 2500 et 9500) à 112 7|8, $4000 à 113. — Il n'y a pour ainsi-dire, pas de demandes pour droits de douane.

On n'a pas annoncé de ventes d'argent. On cote les piastres mexicaines à 3 1|2 à 5 1|2 de prime sur l'or.

Nous constatons une grande diminution depuis hier, dans les taux de change de sterling. Les seules transactions annoncées sont: 6,500 livres (1,500 connaissement et 5,000 clear) à 123 1|2, 500 clear à 124. — Dans les francs, 30,000 en change de à 4 65. — A la clôture, le sterling était coté à 123 1|2 à 124 le connaissement et clear No 1 et 124 1|2 à 124 3|4 le change de banque, qui a haussé de 1|8; les francs, à 4.65 à 4.63 3|4 le change particulier et 4.60 à 4.57 1|2 le change de banque.

Le change américain a encore été fort animé; il s'est affermi dans la journée, et, à la clôture, le taux de banque avait haussé de 1|8 pour cent. Les banques ont tiré pour remises, à leurs comptoirs, à 1|4 de prime, mais une d'elles a demandé 3|8 et, à la clôture, les indices étaient qu'elles demanderont 3|8 demain. Les transactions dont on a connaissance s'élèvent à $356,000, dont $20,000, en change de commerce, sur New-York, à vue, à 1|8 de prime, $126,000 (11,000, 15,000, 20,000, $30,000 et 50,000) de banques, entre banques et banquiers, à 3|16 de prime, $150,000 dito (20,000, 30,000 et 50,000) à 7|32 et $20,000 à 1|4.

On voit que la plupart des opérations se composent d'échanges de checks de banques — $20,000 en change de commerce ayant seules été annoncées. Ce dernier est fort rare; on s'est plaint dans presque toutes les banques.

Il ne s'est pas vendu de checks en or sur New York. On les cote à 3|8 à 1|2 de prime.

Les actions sont tout aussi négligées, mais celles des banques trouvent quelques acheteurs en vue des dividendes.

Les ventes sont: 20 actions de la banque Hibernia, de bonne heure, à $126, 50 dito, plus tard, à $126 50; 28 (préférées) de la compagnie de Levées de la Louisiane, $5 payées, à $7. Il y a eu demande et quelques ventes d'actions de la compagnie de propulsion par l'ammoniaque, mais on en ignore les détails.

$1000 de bonds 6 pour cent consolidés de la ville se sont vendues à 73 1|2. Les prix de la plupart des obligations de la ville sont nominaux.

Dans les mandats, $1000 de nouveaux mandats de l'Etat à 41 1|2, un lot en détail à 34, $1000 d'anciens mandats de l'Etat, enregistrés, à 57, $2000 ditto (1000, 1000 et 4000) à 38, $5000 ditto à 58 1|4.

$1000 de certificats d'allocations de la ville, en deux lots, ont changé de mains à 70, $2500 (1000 et 1500) à 70 1|4 $3500 (1000, 1000 et 1500) à 70 1|2, $800, en détail, à 71 [illegible].

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Mercredi, 26 juin 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 400 balles, prises à des prix plus faibles, mais qui n'ont demandé aucun changement de nos cotes.

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne avec des chiffres extérieurs pour le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Ordinary........	19¾ à 20¼	20¼
Good ordinary.	22 — à 22¼	22¼
Low middling.	23¾ à —	23¾
Middling........	— à 24¼	24¼
Low ordinary...	18— à 18¼	—
Strict middling	— à —	—
Good middling.	— à —	—

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1871, bal.... 25923
Arriv. dep. le dern. état.......... 39
Arrivé précédemment.......1047580
Pour échantillons, coton naufragé, &c.......... [illegible]—1051130

Expédié aujourd'hui.......
Expédié précédemment.....1000557 1000557

Stock en main et sur navire, non expédié.......
Stock l'année dernière.......

SUCRE—Il n'a été reçu ce matin que quelques boucauts de sucre. L'activité du marché dont nous avons parlé ces jours derniers a cédé et le marché a été [illegible] aujourd'hui et sans mouvement [illegible] [illegible] d'être cité, bien qu'il y ait de [illegible] [illegible] et sans les banques [illegible] de l'article. Nous cotons: [illegible] [illegible] 11¼ à 11¾ c, blanc 13¼ à [illegible] [illegible] 14¼ c la livre.

MELASSE—Il n'a été [illegible] [illegible] quelques barils de mélasse de plantations. La saison de ce produit domestique est passée, de sorte qu'il ne nous en arrive que peu ou point de plantations et à cause de cela nous ne pouvons donner de cotes. La mélasse des raffineries de la ville se vend 30 c pour l'inférieure 40 c pour la commune, 50 c pour la fair, 55 c pour la prime, 60 c pour la qualité de choix et 80c à [illegible] pour le golden sirup.

FARINE—A cause du manque de capacités pour transporter le fret à Cuba le marché est extrêmement calme. Il ne s'y fait que peu d'affaires par [illegible] de $6 50 pour la superfine, $7 à $7 50 pour la double extra, $7 75 à $8 pour la triple extra, $8 25 à $8 50 pour la bonne triple extra, $8 75 à $9 pour la triple extra de choix, $10 à $11 le baril d'extra de choix pour famille.

[illegible] calme; les détenteurs en demandent $3 50 pour les lots ronds. Vente de 500 barils au débarcadère à $3 45, $3 50 et $3 60 le baril.

PORC—Le marché est calme et le mess est offert à $18 75 le baril, bien qu'il se soit vendu ce matin un lot de 50 barils à $18 87 ½ le baril. Détail à $18 à $18 25 le bil.

BACON—Rare et en bonne demande. Pas en premières mains. Les épaules sont actuellement cotées à 6¼ à 6½, cotés clear ribbed 7¾ c, cotés désossé 8 à 8¼ c la livre.

JAMBONS—Calme et stock rond le jambon [illegible] [illegible] [illegible] ou point en premières mains. Les épaules sont cotées à 5c et les commerçans vendent en détail 5¾ c la livre.

BREAKFAST BACON—Stock rond et calme 10— à 10½ cts. la livre.

SON—Stock peu fort demande modérée. Ventes à $1 05 les cent livres.

WHISKY—[illegible] [illegible] de Cincinnati y sont vendus à 97 c le gallon. Le commun de l'Ouest et de la Nlle Orléans sont offerts à 97 à 99 c le gallon.

BŒUF—Le stock de bœuf est faible et la demande qui n'est que locale est modérée. Le mess du Texas commande $11 50 à 12, extra mess $12 50 le baril et $6 le demi-baril. L'article en tierçons est coté à $17 à 17 50 pour le mess, et $18 à 18 50 pour le prime mess. Le bœuf de l'Ouest est rare et se vend à $15. Il n'y a que peu de bœuf du Nord ici et la qualité commande $17 le baril.

POIS POUR VACHES—La saison est passée et la petite quantité qui reste est actuellement offerte à $3 50 le boisseau.

MAIS EN GRENIER—Un lot de 35,000 sacs s'est vendu devant arriver et livrable en juillet à des conditions privées.

Maïs en sacs—Stock rond et demande limité et prix en faveur des acheteurs—Vente de 3000 sacs à 58 et 70 c le boisseau.

AVOINE—Stock rond. Baisse de 3 c le boisseau.

FOIN—Stock rond et calme; ventes à 29 50 c le tonneau. Le prime est coté à $26 à 28, choix à 29 $31 le tonneau.

CHANDELLES DE STAR—Le marché est bien approvisionné de chandelles pour les besoins du commerce le poids plein commande 19 c la livre, en gros et par placemens, 19¼ c.

COMESTIBLES—Le stock de pommes de terre est plus rond et la demande bonne les pommes de terre en sacs se vendent au débarcadère $3 60 à — le baril, et en barils à $3 à $3 25. Les oignons se vendent $4 80 le baril. en sacs et en barils $5 25 le baril; les Pommes vertes $3 le baril. Les choux se vendent 5 à 10 c la tête. La choucroute $12 $14 le bl., Les haricots blancs du Nord commandent $12 —, les blancs de l'Ouest se vendent $10 à $12, les [illegible]

ŒUFS—Les œufs abondent et sont calmes, ils se vendent 8 à 12c la douzaine selon la qualité.

RIZ—Le stock de riz de l'Inde est réduit à environ 200 sacs en premières mains et est tenu ferme à 7½ c le le stock de riz de la Louisiane est presque épuisé et se vend à 10 c pour le prime.

SACS EN FITRE—Il ne s'est pas fait de ventes de sacs depuis quelques jours.

PEAUX—Le marché est fort et les approvisionnements sont achetés rondement pour l'embarquement. Nous cotons les peaux vertes à 9c la livre, les peaux vertes salées 10½ à 11½ c.— pour les légères et 11½ à 12 c pour les lourdes; les peaux salées à 15c 15½ à 16½ c, peaux kips vertes 12 à 12½c, do salées, kips 14 c, flint hides 17 à 17½. Les lots primes de steer hides, lourdes— peaux des abattoirs de la ville sont en demande active et nous cotons les steer hides des abattoirs [illegible] [illegible] [illegible] vaches de 70 livres 10 c, peaux de vaches de commerce [illegible] 9 à 10 c, kips des abattoirs de la ville de 20 à 24 liv, 11 12 c, do 25 à 29 liv, 10 à 11 c; de veau [illegible] la peau, peaux flints de pays 20 à 25 livres 14 à 16. Les peaux avariées, moitié prix.

Cire d'abeilles, prime jaune 29 à 31 cts la livre. Cornes de bœuf 5 c la pièce.

FRUITS—Il y a un bon stock de fruits sur le marché, mais les affaires sont peu actives. Nous cotons les limons $6 50 à 7 les oranges de Sicile $5 50 à 6 la caisse, amandes 17 à 18¼ c la livre, noix anglaises 15 à 18 cts, noisettes 12 à 12¼ c, pecanes 10 c, figues 17 c, citrons 45 c, dattes 8 à 9 c, pistaches 10 c, pruneaux 11 à 13 c, raisins de Corinthe 9¼ à 10 c, noix du brésil 10 c la livre, les ananas [illegible] la douzaine, les noix de coco à $3 50 le cent, Bananes $1 à $3 le régime; raisins layers $2 75 à 2 85 la boîte. London layers $3 00 à $3, Black Basket $3 25 à 3 35.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1872

Arrivé, hier—

Vendu—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 15 cochons, 15 moutons.

A vendre — [illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 146 cochons, [illegible] moutons, [illegible] vaches à lait.

[illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.

SOURCES DE GRAYSON,
(COMTÉ GRAYSON, KENTUCKY.)

L'HOTEL sera ouvert le 1er juin. Il peut recevoir six cents personnes et offre autant d'avantages qu'aucun autre établissement de ce genre. On trouve, à 150 yardes de l'édifice, cent sources d'eaux minérales et de la magnésique eau Chalybeate. Un magnifique corps de musiciens a été engagé pour la saison d'été.

—Prix de la Pension—

Par jour.......... $3 00
Par semaine......... 18 00
Deux semaines......... 30 00
Un mois.......... 60 00

Moitié prix pour les enfants au-dessous de 12 ans et pour les domestiques.

Le Dr J. H. North, autrefois du Cleveland Water Cure, mais aujourd'hui de Louisville, sera le médecin de l'hôtel.

M. P. Clarkson, attaché au bureau, y recevra ses amis avec plaisir.

W. S. VANMETER & BRO.
Propriétaires.

31 mai—MarJ8—1m

Hôtel de la Grande-Ile,
—Sur le bord du—
GOLFE DU MEXIQUE.

Le seul endroit pour véritables bains de mer dans le Sud.

Ouverture le 15 Juin 1872.

Tout l'établissement a été complètement réarrangé, réparé, repeint, etc. Tous ceux qui ont visité l'endroit connaissent sa grande supériorité sur tous les autres endroits pour son emplacement de bains et ses endroits de pêche abondante. L'île est ornée d'une extrémité à l'autre d'une belle futaie de chênes verts et a l'avantage d'une fraîche brise venant de la mer. Les huîtres et tous les produits de l'eau sont en abondance. Il y a toujours des embarcations à votre disposition pour les promenades et la pêche.

La buvette, sous la charge d'une vieille connaissance des voyageurs, sera égale aux meilleures du Sud sous tous les rapports. Le bateau neuf et élégant Fanny, le plus rapide du Sud, fera des voyages réguliers via le canal de Harvey, conformément à l'avis, deux fois par semaine.

Conditions—Par jour, $3 00; par semaine, $15; par mois, $50; moitié prix pour les enfants et les domestiques, avec une réduction libérale pour les grandes familles et les hôtes qui restent toute la saison.

B. MARGOT,
Propriétaire.

15 juin—2m

BILOXI.

HOTEL RAMBAUT.

Cet établissement, si avantageusement connu du public, sera ouvert le 1er juin prochain. Le propriétaire fera, comme par le passé, tous ses efforts pour satisfaire ses pensionnaires. Il sollicite respectueusement la continuation du bienveillant patronage de ses nombreux amis et du public en général. Ses prix seront des plus modérés.

URBAIN RAMBAUT,
Propriétaire.

8 mai—2m

BILOXI.

M. C. BOULOT [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

J. CONNER & CO.
Propriétaires.

17 avril—3m

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15
Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

25 déc—un an

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison BLAKE & TOWER, a cessé à partir de cette date, par limitation et par la mort de M. T. N. Blake. Le soussigné continuera les affaires sous son propre nom et se chargera de la liquidation des affaires de l'ancienne maison.

L. F. TOWER, associé survivant.
Nlle-Orléans, 31 mai 1872.

L. F. TOWER.

La maison de BLAKE & TOWER, marchands en gros d'articles de ménage, [illegible] [illegible] [illegible]

MIRAMON,

Marchand de toute espèce de Meubles,
Nos 99, 101 et 103 de la rue de Chartres,
Nlle-Orléans.

[illegible]

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX-CANAL,

PAR suite de la dissolution [illegible] [illegible]

Banque du Canal de la Nlle-Orléans—[illegible] [illegible] [illegible]

CH. JUMONVILLE,
Caissier.

AVIS.

[illegible]

J. H. MAYNARD,
Directeur.

22 juin—6f

Bureau de "New-Orleans and Bay Island Point Company", No 6, RUE DE CHARTRES.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Compagnie [illegible]

J. B. CHEALU,
Secrétaire.

[illegible]

PHIL. GUERNON, secrétaire.

[illegible]

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans—[illegible] [illegible] [illegible] de l'ASSOCIATION DES ASSUREURS DE LA NOUVELLE-ORLEANS [illegible]

LOUIS BARNETT, secrétaire.

[illegible]

A. WALKER, Chairman.

Association du Peuple pour résister aux Taxes inconstitutionnelles.

[illegible]

D. WARREN BRICKELL, président.
F. R. SOUTHMAYD, secrétaire.

[illegible]

T. A. VAN HORN, caissier.

Commercial Insurance Company.

[illegible]

WALTER HUNTINGTON,
Secrétaire.

21 mai—1m.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord.— [illegible] BILLETS VALABLES POUR TROIS MOIS [illegible]

E. D. FROST, surintendant général.

Compagnie de Manufacture de Papier de la Louisiane.

Nlle-Orléans, juin 1872.

LE 6 mai 1872, à une assemblée des actionnaires de la Compagnie de manufacture de papier de la Louisiane, la résolution suivante a été adoptée:

[illegible]

H. CLARENCE,
Secrétaire.

Avis. — Taxes.

LE paiement de taxes d'Etat et de ville est, de la part du soussigné, l'objet d'une attention spéciale. [illegible]

14 juin—1m

Taxes de ville,
Département des Finances

1er juin 1872.

LES contribuables se souviendront que le temps de payer les taxes de ville sans de grands frais s'écoule rapidement.

[illegible]

JOHN S. WALTON,
Administrateur des finances.

1er juin—1m.

Association des Citoyens pour la Résistance à la Taxe.

Bureau Central, No 56, rue du Camp.

LES seules Listes d'Enregistrement comme membres de l'Association [illegible]

JULIEN MICHEL,
Avocat résidant au Bureau Central, de midi à 2 heures.

15 mai—

SOURCES DE BLADON.
Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées à [illegible] [illegible] MEILLEURES DU MONDE. [illegible] UNE SALLE DE BAL, UN BEAU CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.

[illegible]

J. CONNER & CO.
Propriétaires.

12 juin—2m

G. W. DUNBAR & SON
FABRICANTS DES

SIROPS DE FRUITS

QUI ont obtenu la Médaille. L'arôme de ces sirops se compose uniquement du jus de fruits. [illegible]

7 avril—6m

F. GONTHIER.
MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,
34.......rue St-Charles,........34

[illegible]

E. DECHAMPS,

No 28, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE ET VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH
FRUITS A L'EAUX-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.

[illegible]

MAISON FONDÉE EN 1846.
LA PLUS GRANDE MANUFACTURE DE
PARFUMERIE
—ET—
SAVON DE TOILETTE
DU SUD.

[illegible]

AUGUSTE DOUSSAN.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

CHAS. T. HOWARD, [illegible]

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

GROS LOT.............$100,000

CLASSE 1.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

[illegible]

INSTITUTIONS.
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No 179, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

[illegible]

LE LOCQUET-LEROY,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, No 269 rue du Camp, Entre les rues Calliope et Poeyfarré.

[illegible]

J. B. LOCQUET-LEROY,
Directeur.

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Bascher.

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—[illegible] des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
[illegible]

FONDERIE DE LEEDS.
ETABLIE EN 1825.)

[illegible]

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE,
A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(et devant la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG........Directeur,

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DÉGRAINER, MOULINS A SCIE, Etc.

[illegible]

N. O. GOLD PEN FACTORY,
COIN
St-Charles & Commercial Place

PORTE-PLUMES et CRAYONS aux prix de fabrique.

[illegible]

J. A. PERIER.
PIANOS ET HARMONIUMS,
98..............ROYALE..............98
CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.

Contributeurs pour le Feutre Toits, l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—[illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS,
(Non inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops,

[illegible]

A. THOMSON & CO.

[illegible]

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—JUIN 1872.

[illegible]

MEDICAMENTS.

[illegible]

THOMAS HOWARD.

[illegible]

Le Charlatanisme mis de côté.

BANDES HERNIAIRES ET SUPPORTS [illegible]

AVEC OU SANS SUPPORT DE L'UTERUS
(POUR LA CHUTE DE LA MATRICE.)

[illegible]

Ces Appareils sont sans égaux en Amérique ou en Europe.

[illegible]

H. SPILLMANN,

[illegible]

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

LE GRAND REMEDE!

[illegible]

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE,

[illegible]

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible]

Pièces supérieures au complet pour $20 seulement.

[illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ.

[illegible]

DIVERS.

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

[illegible]

DÉPOT CENTRAL
DES AMATEURS.
[illegible]

F. CHARLEVILLE.
—AU FUSIL ROUGE—
ARTICLES DE PECHE,
NOUVEAUX ET FRAIS.

[illegible]

F. CHARLEVILLE,

SEULE AGENCE
DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE
Martini Sola & Co.

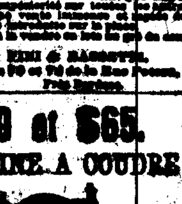

VINO VERMOUTH
TORINO.

[illegible]

$60 et $65.
MACHINE A COUDRE

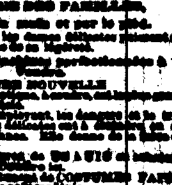

WILCOX & GIBBS,

[illegible]

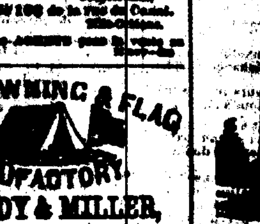

TENT AWNING & FLAG MANUFACTORY.

CASSIDY & MILLER,

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

[illegible]

Dépôt de Moulins à Coton "Eagle"
ET DE MACHINES DE TOUTE SORTE
—CHEZ—

W. L. CUSHING,

Au No 63 de la rue St-Charles, coin Union, Nlle-Orléans.

[illegible]

Toutes ces machines se vendent aux prix de fabrique.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

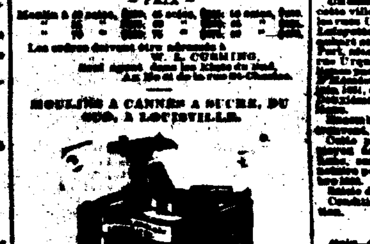

Il est supérieur à tous les autres: il fonctionne plus vite, plus librement, et donne un meilleur [illegible]. Tous ceux qui l'emploient le préfèrent aux autres moulins. On en a vendu plus de 17,000, et, depuis vingt ans, on n'en a pas rendu un seul.

—PRIX—

[illegible]

W. L. CUSHING,

MOULINS A CANNES A SUCRE, DU CIE. A LOUISVILLE.

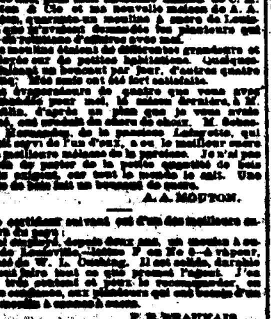

Ces Moulins, si avantageusement connus, sont vendus, depuis cinq ans, aux planteurs du sud, qui en ont toujours été parfaitement satisfaits. [illegible]

W. L. CUSHING,

[illegible]

A. A. MOUTON.

[illegible]

F. B. BEAUVAIS.

[illegible]

W. L. CUSHING,

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

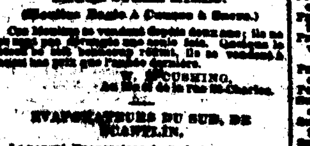

[illegible]

W. L. CUSHING,

EAGLE SUGAR MILLS.

[illegible]

W. L. CUSHING,

EVAPORATEURS DU SUD, DE [illegible]

[illegible]

W. L. CUSHING,

MOULINS A MAIS, DE STRAUB.

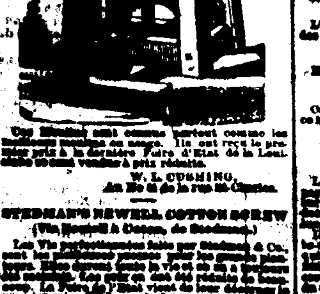

[illegible]

W. L. CUSHING,

STEDMAN'S NEWELL COTTON SCREW

[illegible]

W. L. CUSHING,

PRESSES A COTON, DE INGERSOLL.

[illegible]

W. L. CUSHING,

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. A. LANDRY vs JOHN S. BURKE.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Philippe Huth Jr. vs. John Murphy.

SEPTIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

EMILE CAZÈRES vs la Dame ALEXANDRINE CHARBONNET, Veuve de Gabriel Théodule Fusenot.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Scierie VARIETY, à Vapeur.

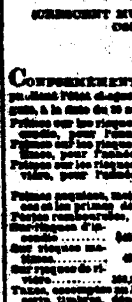

[illegible]

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.
(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

[illegible]

THOS. A. ADAMS,
Président.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS,
Président.

—DIRECTEURS:—

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

[illegible]

PAR EUGENE TOURNE

[illegible]

PAR B. RUGGE & CO.

Vente sans Réserve.

[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

[illegible]

MEUBLES DE MAISON.

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Terrains à bâtir, rue Mandeville, Troisième District.

[illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

[illegible]

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MAKES & CO

Liquidation positive de la maison LION & PINSARD.

[illegible]

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.

Grande vente sans réserve,

[illegible]

PAR E. VIGNIÉ.

[illegible]

PAR D. VALETON

[illegible]

PAR G. DE FERIET & CO.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

[illegible]

Compagnie d'Assurance HOPE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau, No. 24 rue du Camp.

QUINZIÈME TABLEAU ANNUEL.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]